

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°178 • Janvier 2026 **Votre magazine municipal**

Dossier

Repenser l'espace public pour une mobilité apaisée



Nos commerçants • p 10
La boucherie Lièvre
fête ses 50 ans



ÉcoQuartier • p 11
La justice valide
le projet



Événements • p 12-13
Un Noël féérique
à Divonne-les-Bains



Photos du mois

Une naissance,
un arbre

2023

ABIDALLAH
MAHMOUD * 11/02

ABRIAL SCOTTI
MARIN * 04/04

ADAN NINA * 20/01

ADIN LILA * 19/04

ADRIENNE * 30/03

ADRIANE * 20/11

ADRIEN * 04/02

ADRIENNE * 15/07

ADRIENNE * 11/06

ADRIENNE * 03/08

GRIMAUD CLEO * 11/07

HAUGUEL ZOE * 21/11

JEANSELME LEONIE * 31/08

JEUNET GABRIEL * 10/10

LAOUAR DINA * 10/10

LO GIUDICE
LORENZO * 13/08

LOMBARDO IRIS * 11/08

MAFFEI OLIVIA * 16/08

MOTTE CELESTE * 19/08

MUURMANS THOMAS
GEORGE WALTHER * 01/09

OUOBA OMAR * 20/09

OUTAUF HAMZA * 16/09

PIETRANTONI
PHILIPPINE * 17/07

SALLIN AGATHE * 04/09

SCHMITT AMIR *

SERGHINI IBRAHIM *

VASSEUR LÉON *



Le Fonds pour l'Arbre
la Nature et l'Homme
Divonne-les-Bains

« Une naissance, un arbre » : 406 arbres plantés

Samedi 29 novembre, la ville a inauguré les 406 arbres plantés dédiés aux enfants divonnais nés entre 2020 et 2024 dans le cadre du dispositif « Une naissance, un arbre ». Réunis dans le champ situé à proximité du pas de tir à l'arc, les familles ont assisté au dévoilement des plaques portant le nom de chaque enfant, symboles de croissance, de mémoire et de lien avec notre territoire.

À partir des naissances de 2025, le dispositif évolue : chaque enfant bénéficiera d'un arbre individuel, à planter soit chez la famille, soit sur le territoire communal, selon le choix des parents.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Modifier nos déplacements



P8-9 • Actualités



P10 • La boucherie Lièvre fête ses 50 ans



P11 • EcoQuartier de la Gare : le projet validé



P12-13 • Un Noël féérique à Divonne-les-Bains



P14 • La ludothèque inaugurée à la Médiathèque



P17 • De nouveaux commerces labélisés



P19 • Le Fonds pour l'arbre recherche des dons



Édito

En raison de la période pré-électorale qui s'est ouverte en septembre, j'ai décidé de suspendre mon éditorial jusqu'aux élections municipales de mars 2026.

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



3



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** Amélie Vuargnoz. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.
La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.
Mensuel édité à 6 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.





Modifier nos habitudes de déplacements



La ville de Divonne-les-Bains développe les mobilités douces, améliore la sécurité des déplacements et renforce le réseau de transports collectifs et partagés. Ces actions s'appuient notamment sur le schéma de mobilité durable, la mise en place du transport à la demande et la transformation d'axes structurants.

Deux projets majeurs vont prochainement transformer des axes de mobilité structurants de la ville : l'avenue du Mont-Mussy et l'avenue des Voirons.

Entre le rond-point de la gendarmerie et celui d'Arbère, l'avenue du Mont-Mussy bénéficie d'un réaménagement global destiné à renforcer la sécurité de tous les utilisateurs. La future configuration comprend une piste cyclable bidirectionnelle, un cheminement piéton sécurisé ainsi qu'une réduction de la chaussée à 6,5 mètres afin de diminuer la vitesse. Le projet prévoit également la refonte du rond-point de la gendarmerie (sur la photo) et la création d'un plateau surélevé à l'intersection de la rue de la Cité et de la voie verte afin de faciliter l'usage quotidien du vélo. Face au changement climatique, la ville donne une place importante au végétal avec 1 800m² de bandes plantées et la plantation de 55 arbres. Ces nouveaux espaces contribuent à rafraîchir l'avenue, à améliorer la gestion des eaux de pluie grâce à la désimperméabilisation des sols et à renforcer la présence de la nature en ville. Les revêtements ont également été choisis pour leur qualité environnementale : un enrobé phonique pour la chaussée et un enrobé grenaiillé pour la piste cyclable. La première phase entre le rond-point de la gendarmerie et l'avenue de la Grande Champagne se terminera à la fin du mois de janvier. La deuxième phase entre l'avenue de la Grande Champagne et le rond-point d'Arbère s'enchaînera jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2026.

UNE VOIE VERTE SÉCURISÉE

Second projet d'envergure, l'avenue des Voirons, est aujourd'hui un axe important pour les cyclistes. La piste existante, trop faiblement séparée de la circulation automobile, présente des risques pour les usagers, notamment en raison des dépassements dangereux et du non-respect de la vitesse. La ville va transformer cet aménagement sur 480 mètres en une véritable voie verte en site propre, totalement protégée de la circulation. Une bordure haute en granit empêchera tout franchissement par les véhicules motorisés. L'aménagement comprendra également 500m² de nouveaux espaces verts. Un compteur vélo sera installé afin de mesurer la fréquentation et les effets du projet. Lancée à la fin du mois de décembre 2025, la livraison du chantier est prévue pour le 1^{er} semestre 2026.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Grand angle

Des solutions de mobilité pour tous

Avec la dynamique de transformer les déplacements, plusieurs solutions de transport alternatives à la voiture individuelle ont été développées, parmi lesquelles le transport à la demande Div'Mobilité, mis en place en juillet 2025, constitue une avancée majeure.

Div'Mobilité repose sur un principe simple et flexible : permettre aux usagers de se déplacer au sein de la commune grâce à un service de transport sur réservation préalable. Le service dessert désormais 23 arrêts répartis sur l'ensemble de la commune, incluant le nouvel arrêt rue de la Scie, facilitant ainsi l'accès aux différents quartiers.

UNE OFFRE DE MOBILITÉ GLOBALE ET COMPLÉMENTAIRE

Le fonctionnement est basé sur une prise en charge d'un arrêt A vers un arrêt B, sur réservation effectuée au plus tard la veille avant 18h, soit en ligne, soit par téléphone.

Adaptable aux personnes à mobilité



Les abris vélos sécurisés ont été installés à la Maison de la Gare et à la douane.

réduite (PMR), le transport à la demande fonctionne sur des plages horaires étendues, permettant de répondre aux besoins quotidiens des habitants. Du lundi au vendredi : de 7h à 19h, le samedi : de 9h à 17h, le dimanche : de 7h à 13h. Le service est proposé à un tarif unique et attractif : 1,60€ par trajet, correspondant à un aller simple.

COMMENT RÉSERVER ?

Lors de la première utilisation, l'usager doit appeler le service afin de créer son compte. Un identifiant et un mot de passe lui permettent ensuite d'effectuer ses réservations de manière autonome sur la plateforme en ligne. Les réservations restent

également possibles par téléphone. Pour réserver votre transport : 04 28 70 80 11 ou sur le site <http://voyageur-divonnetad.viacitis.net/> Au-delà du transport à la demande, la ville de Divonne-les-Bains développe une offre de mobilité diversifiée. Deux abris vélos sécurisés (sur la photo) ont été installés afin de favoriser l'usage du vélo au quotidien. La commune met également à disposition des véhicules Citiz en autopartage, ainsi que 100 vélos électriques en libre-service, offrant ainsi des solutions complémentaires adaptées aux différents usages et profils d'usagers.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Nouveaux tarifs des bornes de recharge



De nouveaux tarifs, uniformes sur l'ensemble de la commune, sont mis en place. Ils sont d'ores et déjà applicables aux bornes de l'Hôtel de Ville et le seront au premier trimestre 2026 sur les trois autres bornes, à l'occasion d'un changement d'exploitant. Les abonnements pays de Gex agglo seront supprimés : seuls les nouveaux tarifs s'appliqueront désormais. Cette évolution tarifaire est nécessaire, les tarifs n'ayant pas été révisés depuis 2020, afin de prendre en compte l'augmentation du coût de l'électricité et l'investissement que représentent ces équipements pour la collectivité.

La puissance des bornes de recharge est comprises entre 20 et 40kW

Prix : 0,35€ TTC/kWh

Puis :
0,10€ TTC min après 3h de stationnement uniquement entre 8h et 20h



PRIME VÉLO

Afin d'encourager les mobilités douces et d'agir pour le développement durable, la ville de Divonne-les-Bains renouvelle la prime à l'achat de vélos neufs ou d'occasions pour les Divonnais pour l'année 2026 à hauteur de 15 000€. Depuis 2020, 429 primes ont été accordées : 44 en 2020, 80 en 2021, 86 en 2022, 87 en 2023, 73 en 2024, 59 en 2025.



PRIME TRANSPORT

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune subventionne une partie des abonnements de transports en commun de ses résidents grâce à un partenariat signé avec les transports publics genevois (tpg). Cette mesure est reconduite pour l'année 2026 à hauteur de 10 000€. Depuis sa mise en place 42 primes ont été accordées : 15 en 2024 (9 primes Junior Léman Pass et 6 primes Junior Local France) 27 primes en 2025 (13 primes Junior Léman Pass, 12 primes Junior Local France, 2 primes Adulte Local France).



Retrouvez
l'ensemble
du schéma
de mobilité durable



Schéma de mobilité durable : des changements progressifs et concertés

Engagé depuis 2021, le schéma de mobilité durable de Divonne-les-Bains est officiellement entré en vigueur à l'automne 2024. Il marque une étape majeure dans la transformation des déplacements sur la commune, avec une ambition claire : sécuriser tous les usagers, apaiser la circulation, préserver le cadre de vie et développer les mobilités douces.

Pensé à l'échelle de l'ensemble du territoire communal, ce nouveau plan de circulation repose sur une hiérarchisation claire des voies : zone 20km/h dans l'hypercentre, zone 30km/h généralisée sur les voiries communales hors axes structurants et maintien à 50km/h sur les routes départementales de transit. La mise en œuvre s'appuie sur une démarche progressive, mêlant phases de test, concertation avec les habitants et ajustements, quartier par quartier.

Les expérimentations menées entre septembre 2024 et mars 2025 ont permis de tester de nouveaux usages : conservation des sens uniques et maintien de l'interdiction de circulation motorisée le dimanche sur le chemin du Pré-Peilloud, contribuant à un apaisement

notable du secteur.

DES RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des études engagées, avec des projets d'envergure appelés à transformer durablement les déplacements à Divonne-les-Bains. Les carrefours de Plan/Guy de Maupassant/Thermes et Temple/Fontaine/Pallud font l'objet d'une analyse.

La restitution de l'étude et la définition d'actions à mener sur le secteur Vésenex/Crassy seront présentés : chemin de Pain Loup, chemin des écoliers, rue Etienne Deprez et rue René Vidart. La rue Guy de Maupassant fera l'objet d'une étude spécifique en cohérence avec les aménagements provisoires déjà en place. Enfin, la commune poursuit son engagement en faveur du vélo et des cheminements sécurisés : création d'une voie cyclable rue d'Arbère et sécurisation de la voie verte rue de la Côte d'Arbère, afin d'assurer une continuité cyclable lisible et confortable.

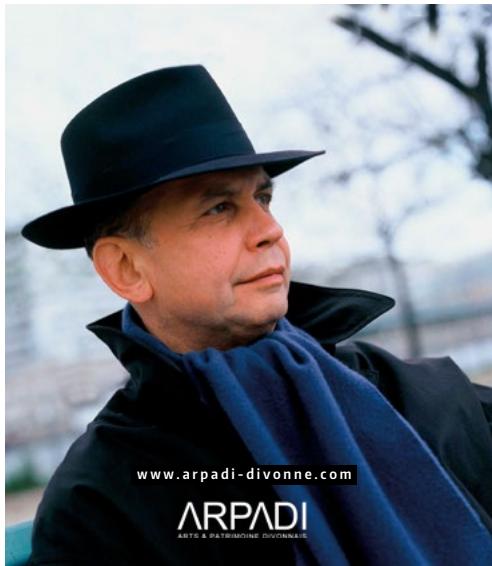
[+ d'infos](#)

www.divonnelesbains.fr



VLADIMIR FEDOROVSKY

Lundi 2 février 2026-20h30
L'Esplanade du lac à Divonne-les-Bains



www.arpadi-divonne.com

ARPADI
ARTS & PATRIMOINE DIVONNAIS

CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC VLADIMIR FEDOROVSKY

L'association littéraire Arpadi accueillera Vladimir Fedorovsky pour son prochain café littéraire, le lundi 2 février à 20h30 à L'Esplanade du Lac. Fils d'un héros ukrainien de la Seconde Guerre mondiale et d'une mère russe, Vladimir Fédorovski a toujours rêvé d'écrire. Polyglotte, il maîtrise parfaitement l'anglais, le français et l'arabe. Auteur russe le plus publié en France, il a aussi joué un rôle clé dans la chute du communisme en tant que diplomate sous Gorbatchev, promoteur de la Perestroïka et porte-parole d'un des premiers partis démocratiques russes. Aujourd'hui, il se consacre à l'écriture pour raconter la Russie. Traduit en 22 langues et lauréat de plusieurs prix littéraires, il est notamment l'auteur du Roman de Saint-Pétersbourg, du Roman du Kremlin et du Roman de la Russie insolite. À travers ses récents ouvrages, il nous éclairera sur la Russie d'hier et d'aujourd'hui, sur les liens entre Trump et Poutine, leurs visions du monde et les enjeux géopolitiques actuels : Quels fondements à la confrontation présente ? Quels secrets derrière leurs relations ? Quelle issue à la crise internationale, et quel avenir pour le monde ?

+ d'infos

Tarifs : 10€ adhérents et 8€ abonnés de la Médiathèque Correspondances. Billetterie à l'entrée et en ligne. Plus d'infos : www.arpadi-divonne.com

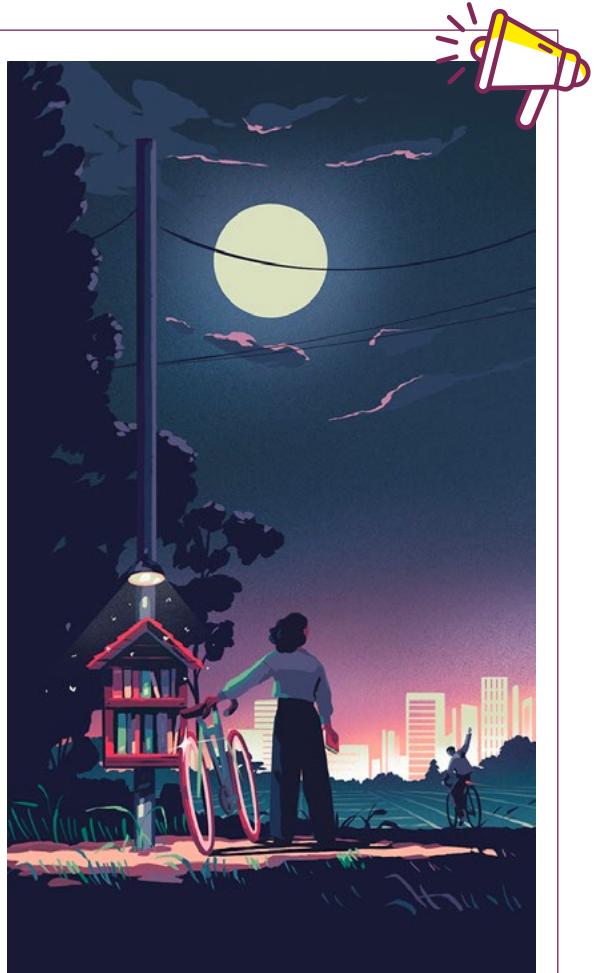
LES NUITS DE LA LECTURE NOUVELLE VERSION !

Ce rendez-vous national pour célébrer la lecture et ces lieux emblématiques, revient cette année dans votre Médiathèque avec une nouvelle formule vitaminée, samedi 24 janvier de 16h à 22h.

Lecture théâtralisée et revisitée du fameux texte d'Alice au pays des Merveilles : venez suivre le lapin blanc au rythme de sa montre à gousset, fêter votre non-anniversaire, rétrécir ou grandir vers la marre aux larmes, autour de ce conte musical. Finale divonnaise des Petits champions de la lecture : depuis plusieurs semaines, les petits champions en herbe des classes des écoles d'Arbère et du Centre se sont entraînés en classe afin de donner vie aux personnages de leurs textes préférés, savourez leur diction. Veillée d'hiver autour d'une soupe littéraire : venez avec votre plus beau pyjama, chaussons, doudou, plaid...etc., et dégustez un bon potage réconfortant, avant de profiter des animations qui verront les plus petits déguster de très belles histoires, bien au chaud façon Soirée Pyjama, pour les plus grands emporter dans un jeu d'aventure façon Livres dont vous êtes le héros en compagnie d'un certain détective Sherlock et pour les encore plus grands s'amuser en un jeu d'équipe façon défi Littéraire. Quand la lecture pulse aux rythmes de vos émotions.

+ d'infos

www.mediathequecorrespondances.fr
Inscriptions requises via lecture@divonne.fr



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE : RENDEZ-VOUS LE 11 JANVIER 2026

Le maire de Divonne-les-Bains et le conseil municipal vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Elle se tiendra le dimanche 11 janvier 2026 à 11h à L'Esplanade du Lac. A l'issue du discours, un temps convivial sera organisé. Nous vous attendons nombreux !

MANÈGE NEVERLAND

Jusqu'au 23 février, retrouvez le manège Neverland sur la place des Trois Fontaines les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h à 19 et les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vacances scolaires : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h (sauf le lundi). Vous pourrez également vous régaler de gaufres, crêpes, barbe à papa et bonbons au chalet du lutin gourmand !



TOURNOI DE VOLLEY-BALL

Le club de volley de Divonne-les-Bains « Les Black Frogs » organise un tournoi en 4x4 mixte, le samedi 7 mars de 9h à 17h, au gymnase, au profit de l'association Monts Jura Handisports. Au programme de cette journée : matchs, tombola et un espace buvette et restauration.

+ d'infos

Inscriptions avant le 29 février sur www.divonne-volleyball.fr

Tarif : 40€ par équipe.

Du nouveau pour le Transport à la demande du pays de Gex

Le service de transport à la demande (TAD) du pays de Gex a changé de prestataire depuis le 11 décembre 2025. De nouveaux trajets sont proposés. Le nouveau prestataire, Cham'express, réalisera les trajets pour le secteur nord et le secteur sud avec une fiabilité améliorée grâce à un plus grand nombre de véhicules dédiés au service.

- TAD Sud : trois véhicules sont prévus aux heures de pointe (7h30-9h et 16h30-18h30) et deux véhicules circuleront le reste de la journée.
- TAD Nord : deux véhicules sont prévus aux heures de pointe et un véhicule le reste de la journée. De nouvelles communes et arrêts seront également desservis, à savoir Gex, Vesancy et Sauverny-Douane.

La prestation du samedi reste inchangée avec un véhicule qui réalise l'ensemble des trajets pour le TAD Nord et Sud. Les modalités de réservation restent les mêmes, mais le numéro de la centrale de réservation change : 07 78 50 71 59 ou tad.paysdegexagglo.fr ou via l'application TAD Pays de Gex agglo. Le service fonctionne du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 19h.



10

Léonard et Gérard Lièvre (à gauche sur la photo) incarnent 50 ans d'histoire de la boucherie divonnaise.

Boucherie Lièvre : 50 ans d'histoire

La boucherie Lièvre est une véritable institution à Divonne-les-Bains. Depuis 50 ans, cet établissement fait partie de l'histoire du commerce local.

Tout commence le 2 janvier 1976. Ce jour-là, Gérard Lièvre, alors âgé de 24 ans, décide de se lancer à son compte. Originaire de l'Ain et employé dans une grande surface au rayon boucherie, il rêve d'indépendance. « Ce n'était pas facile à l'époque. J'ai trouvé l'annonce d'une petite boucherie à vendre à Divonne-les-Bains. J'ai sauté le pas. J'ai commencé tout seul. Aujourd'hui, nous sommes six », raconte-t-il.

DE PÈRE EN FILS

Mais la passion est née bien avant. Gérard Lièvre a découvert le métier dès l'adolescence. « J'avais 13 ou 14 ans. Je travaillais sur les marchés quand un boucher voisin a cherché un apprenti. » Depuis, le couteau ne l'a jamais quitté. « Je suis un vrai boucher. J'aime travailler la viande et nous avons toujours privilégié la qualité. Tous les lundis, je partais à 4 heures du matin à l'abattoir de Chambéry pour choisir moi-même les produits. »

En 2014, la relève est assurée. Léonard Lièvre reprend

l'affaire familiale, même si son parcours n'était pas tout tracé. « Je n'étais pas prédestiné à devenir boucher, explique-t-il. J'ai fait des études de droit jusqu'à 22 ans. Et puis, j'ai oublié de m'inscrire aux examens. Il fallait que je trouve quelque chose à faire. La boucherie s'est imposée naturellement. Je suis né à Divonne-les-Bains et je n'imaginais pas vivre ici sans elle. »

Le 2 janvier 2026, la boucherie Lièvre fêtera ses 50 ans. Une longévité que Gérard Lièvre attribue à une valeur clé : la régularité. « Nous ouvrons tous les jours à 7h30. Les clients savent qu'ils peuvent compter sur nous. » Son fils, Léonard, incarne quant à lui une boucherie tournée vers l'avenir : « Aujourd'hui, le bien-être animal est essentiel. Nous sélectionnons nos produits avec exigence et continuons à défendre une viande de qualité. »

Un demi-siècle de savoir-faire, de passion et de fidélité, au service des Divonnais.

+ d'infos

**45, Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains
boucherielievre@orange.fr
04 50 20 12 04**



ÉcoQuartier de la Gare : les recours rejetés, le projet poursuit son avancée

La cour administrative d'appel de Lyon a rejeté, le 12 novembre, l'ensemble des recours déposés contre l'ÉcoQuartier de la Gare.

L'ensemble des recours déposés contre l'ÉcoQuartier de la Gare a été rejeté par la cour administrative d'appel le 12 novembre 2025. Ces décisions confirmant la validité des permis d'aménager pour la réalisation de ce projet. Cette décision clôture les procédures engagées contre ce projet par l'ASHED depuis maintenant 4 années alors que plus d'une dizaine de réunions de concertation se sont tenues avec cette association depuis 2021. La ville espère que ce projet, dont le traité de concessions d'aménagement a été signé en 2016, ne fera pas l'objet d'un nouveau recours contre cette décision au Conseil d'État.

UN QUARTIER EXEMPLAIRE ET HARMONIEUX

L'ÉcoQuartier de la Gare constitue un projet structurant pour Divonne-les-Bains. Il vise à transformer le secteur autour de la gare en un quartier durable, inclusif et vivant, articulé autour des priorités suivantes :

- Création de 380 logements avec environ 35% de logements sociaux dont une résidence autonomie pour personnes âgées et des logements inclusifs.
- Développement de mobilités douces et d'une meilleure accessibilité, avec une place renforcée pour les cheminements piétons et cyclables et un grand parking

souterrain ouvert au public.

- Aménagement d'espaces verts et paysagers, favorisant la qualité de vie et la biodiversité.
- Nouveaux services et équipements de proximité, intégrés dans une démarche de cohérence urbaine (une crèche, une résidence autonomie, un nouveau local pour la police municipale, un supermarché de proximité, un cinéma de trois salles).
- Installation de 30 nouvelles enseignes complémentaires à celles de notre centre-ville.
- Performance environnementale au cœur des constructions et des aménagements (un jardin d'eau, une ligne d'eau, plus de 200 arbres plantés).

L'objectif est de créer un quartier exemplaire, harmonieux et pleinement intégré à la dynamique de la commune.

« Nous accueillons ces décisions avec satisfaction car elles vont permettre à ce projet essentiel pour l'avenir de Divonne-les-Bains d'avancer sereinement. L'ÉcoQuartier de la Gare est une opportunité pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie de notre ville. Nous restons naturellement ouverts au dialogue avec tous, dans un esprit de concertation et de transparence », insiste le maire de Divonne-les-Bains, Vincent Scattolin.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Un Noël féérique à Divonne-les-Bains

Durant tout le mois de décembre, la magie de Noël a illuminé les rues de Divonne-les-Bains, plongeant petits et grands dans une atmosphère chaleureuse et féérique. Décorations scintillantes, animations festives et moments de partage ont rythmé cette période très attendue par les habitants et les visiteurs. Les festivités ont débuté le 29 novembre à l'occasion de la traditionnelle soirée des illuminations. Des milliers de personnes se sont rassemblées pour assister à ce temps fort, marqué par une déambulation poétique sur le thème du Carnaval des Animaux. La magie s'est poursuivie avec un magnifique feu d'artifice. Patinoire, marchés, spectacles, animations pour les familles, Noël des commerçants et défilé des jeunes agriculteurs du pays de Gex ont permis de rassembler autour de la magie de Noël. Un grand merci à l'Office de Tourisme et au Groupement économique divonnais (Ged).



12







CONCERT DU NOUVEL AN PAR L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

Il pleuvra des cordes pendant ce concert, le 7 janvier à 20h30 à L'Esplanade du Lac. Tout d'abord, celles virtuoses d'Amaury Coeytaux, membre du Quatuor Modigliani et l'un des plus brillants interprètes de sa génération. Puis celles des musiciens de l'Orchestre des Pays de Savoie, qui embrasent ce programme exubérant. Le concert met le violon dans tous ses états : impossible de résister à la pyrotechnie soliste du « Concerto » de Vivaldi ou à la « Suite italienne » de Stravinsky pour violon solo et orchestre à cordes. Quant au « Quatuor en mi mineur » de Verdi, il constitue l'unique incursion du maître italien dans le domaine de la musique de chambre. Verdi l'a composé en quelques jours, profitant d'un temps d'attente à Naples pendant que sa chanteuse recouvrerait sa voix. Le résultat est un véritable chef-d'œuvre.

[+ d'infos](#)

06 87 90 27 46

billetterie@divonne.fr

www.esplanadedulac.fr



Les jeux de société s'invitent à la Médiathèque

À la Médiathèque Correspondances, l'impatience est à son comble : les jeux de société font leur entrée officielle et ouvrent un nouveau chapitre de la vie culturelle de la ville. Cette inauguration marque une étape importante pour la Médiathèque, qui enrichit son offre et invite désormais le jeu à côtoyer les livres, les films et la musique.

Pensée pour tous les publics, la ludothèque propose une large sélection de jeux : des grands classiques aux créations les plus originales, des jeux de plateau aux jeux d'ambiance à partager entre amis ou en famille. Petits, grands, novices ou passionnés, chacun pourra y trouver de quoi jouer, apprendre, réfléchir ou simplement s'amuser.

UNE INAUGURATION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Depuis plusieurs années, les jeux de société se sont imposés comme de

véritables outils de développement culturel, favorisant la créativité, la coopération, la réflexion et le lien social, tout en restant avant tout une source de plaisir et de convivialité. Leur arrivée à la Médiathèque Correspondances s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

L'inauguration sera suivie d'un temps de découverte et de partage, animé par Gaëlle, pour les plus grands, et Magali, pour les plus petits. Une belle occasion de tester les jeux, de se laisser guider et de découvrir de nouveaux univers ludiques. Les usagers pourront également emprunter les jeux dès cette ouverture.

Une invitation à jouer, à se retrouver et à partager de bons moments : À vos jeux, prêts... partez !

[+ d'infos](#)

Samedi 17 janvier de 14h à 17h. Plus d'informations sur la page des rendez-vous du site www.mediathèquecorrespondances.fr



RETRouvez LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE



DIVONNE-LES-BAINS CÉLÈBRE SES SPORTIFS MÉRITANTS

La soirée des Sportifs Méritants s'est déroulée le vendredi 21 novembre à L'Esplanade du Lac, un moment fort pour célébrer la réussite et l'engagement de nos athlètes divonnais. Cette édition a eu l'honneur d'être parrainée par Sébastien Loeb, pilote de rallye français, 9 fois champion du monde, venu encourager et féliciter nos talents locaux. Plus de 100 sportifs ont été récompensés cette année, en présence du conseil municipal, pour leurs performances remarquables et leur détermination tout au long de la saison. Bravo à toutes et à tous. Merci à Carrefour Market pour son soutien lors des événements communaux.



CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC AKIRA MIZUBAYASHI

Lundi 24 novembre, à L'Esplanade du Lac, l'association Arpadi organisait un café littéraire exceptionnel avec comme invité Akira Mizubayashi, écrivain et universitaire japonais d'expression française, récemment couronné par l'Académie française en 2025. Devant une centaine de personnes, il a présenté son dernier roman « La forêt de flammes et d'ombres », donnant lieu à des échanges passionnants.



COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Lundi 1^{er} décembre, les seniors divonnais ont partagé un moment chaleureux lors de la remise des colis de fin d'année, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale. Garnis de produits d'épicerie fine issus du terroir, ces colis promettent une touche de gourmandise pour les fêtes. Au total, près de 600 colis ont été distribués au mois de décembre.



AMBiance FéERIQUE À ARBÈRE

Mardi 9 décembre, la place de Bluet d'Arbère s'est parée de mille lumières pour accueillir un joli village de Noël. Au rendez-vous : marché artisanal, activités pour les enfants, passage du Père Noël, foodtruck, et vin chaud offert par l'association Les Racines d'Arbère. Le mercredi 10 décembre, les enfants de l'accueil de loisirs ont prolongé la magie avec une lecture de conte suivie de la décoration du grand sapin de la place. Bravo au conseil de quartier d'Arbère pour ces moments conviviaux.



LES ENFANTS ONT DECORÉ LE CENTRE-VILLE POUR NOËL

Mercredi 26 novembre, les enfants de l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel, accompagnés du conseil de quartier Divonne Centre, ont participé à un bel après-midi créatif. Ils ont fabriqué eux-mêmes les boules de Noël qui ont ensuite été installées dans les arbres du centre-ville, participant pleinement à la mise en valeur du centre-ville pour les fêtes de fin d'année. Bravo au conseil de quartier pour l'organisation de cette activité et aux jeunes artistes.



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Thermes : un travail sérieux, un projet crédible et ambitieux

En ce début d'année, nous tenons à vous parler d'un projet central pour Divonne-les-Bains, celui des Thermes. Conformément à nos engagements, l'exclusivité confiée à un groupe sérieux et spécialisé a permis d'avancer sur le renouveau de notre établissement thermal. Une première étape a été franchie avec la conception d'un nouvel équipement, sur le site actuel et respectant l'environnement local, proposant à la fois des cures et un spa thermal.

Si du chemin restes à parcourir, et que le contexte national est très contraignant, notre détermination est totale, pour faire aboutir ce projet. Rendre son lustre au Thermes de Divonne-les-Bains est essentiel pour notre ville, son attractivité et son dynamisme économique et touristique. Un projet qui s'inscrit dans notre volonté de faire de Divonne-les-Bains une ville référente en France dans le domaine du bien-être. Jusqu'à la fin du mandat, nous nous efforcerons de mettre en œuvre cette vision pour laquelle nous avons été élus, avec Vincent Scattolin !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Qu'est-ce qu'une opposition constructive ?

Une Opposition, comme il se doit, se démarque de la Majorité sur les grandes orientations de celles-ci, (exemple : le budget). C'est logique, c'est politique. Qui se démarque sur des décisions municipales qu'elle estime néfastes pour la ville, c'est cohérent. Ces divergences, traduites par des votes CONTRE, sont argumentées et débattues, en commissions d'abord, puis publiquement au cours des Conseils Municipaux. En revanche, il arrive de l'Opposition soit en adéquation avec certaines décisions, qui améliorent le quotidien des Divonnais

(travaux, aménagements...), alors, lorsqu'elle estime que cela peut faire avancer certains projets, que le travail fourni par les services est efficace, que les informations fournies sont satisfaisantes, une Opposition constructive ne restera pas campée sur son « opposition ». Ce travail collaboratif se solde donc par un vote POUR. Pas d'obstruction. C'est ce que nous avons fait pendant 6 ans, dans ce qui nous semblait être l'intérêt des Divonnais, à qui nous adressons tous nos vœux de bonheur pour l'année 2026 !

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Les thermes : un projet à 50 M€ qui exige des compétences et de la clarté

Linkcity, filiale de Bouygues, a présenté des esquisses et sa recherche d'investisseurs et exploitants, encore absents. La ville céderait ses actifs et entrerait dans une société d'exploitation public-privé, sans plus de précisions !

La ville ne peut pas répéter le quartier de la gare et s'en remettre à Bouygues. Elle doit préserver ses intérêts qui ne sont pas ceux de Bouygues. Elle doit garder la maîtrise, sans privatisation opaque ni conséquences imprévues sur les impôts des Divonnais. Face à un investissement de ~ 50 M€,

clé pour Divonne, le passé prouve que les élus majoritaires n'ont pas les compétences : absence de pilotage de Valvital entre 1998 et 2020, 2 appels d'offres sans résultat en 2020 et 2023, échec de la régie municipale entre 2020 et 2022, incapacité à nous relancer en 2024 sans chef de projet dédié. Il est indispensable de s'appuyer sur un cabinet de conseil spécialisé défendant nos intérêts - ce qui aurait dû être fait depuis 2020 - et négocier à niveau égal avec Bouygues. Changer de méthode signifierait plus de chances de trouver des partenaires et des accords gagnant - gagnant. Il est encore temps.



LABEL « PRÉFÉRENCE COMMERCE » : 8 ÉTABLISSEMENTS RÉCOMPENSÉS

Lundi 8 décembre, la ville de Divonne-les-Bains et la chambre de commerce et d'industrie CCI de l'Ain ont célébré les commerces qui se distinguent par leur sens du service, leur accueil et leur professionnalisme. Le label Préférence Commerce, attribué pour trois ans, met en avant les acteurs économiques qui contribuent chaque jour à la qualité de vie

à Divonne-les-Bains. Huit nouveaux établissements ont été récompensés : Caveau Gessien, Le Divona, Crédit Mutuel, Carrefour City, Best of Both, Optic 2000, Boutique Laurette, Optique du Golf (collectif des lunetiers).

Depuis la mise en place du dispositif, 29 commerces divonnais ont obtenu cette reconnaissance.

[+ d'infos](#)

www.divonnelesbains.fr



BOUCHERIE LE SAPPHIR : UN GOÛT D'EXCEPTION, UNE QUALITÉ PRÉCIEUSE

Thomas a récemment repris la boucherie Le Saphir, aux côtés de Christophe. « Je cherchais à reprendre un commerce et l'occasion s'est présentée à Divonne-les-Bains. Nous proposons des plats maison que nous préparons dans notre laboratoire à Vesancy. Nous proposons également les meilleures viandes du monde. »

[+ d'infos](#)

88, route du Mont Blanc, 01220 Divonne-les-Bains

06 84 44 33 38

Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 15h30 à 19h

Le samedi : 8h30 à 19h

Le dimanche : 8h30 à 13h30



ANTOINE PARENT : L'OSTÉOPATHIE S'INVITE AU CAB

Installé au sein du CAB spécialisé dans la kinésithérapie du sport, Antoine Parent est ostéopathe. « Je propose des séances d'ostéopathie pour tous : nourrissons, adultes, femmes enceintes et sportifs de tous niveaux. Je suis également podologue et posturologue en Suisse et spécialiste de la thérapie manuelle neurodynamique. Je suis "l'électricien" du corps. »

[+ d'infos](#)

480, rue de Lausanne, 01220 Divonne-les-Bains

07 88 43 49 63

parentosteopathe@gmail.com

www.divonne-osteopathe.com



Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains

Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr

Billetterie
06 87 90 27 46
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de Divonne-les-Bains : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

18

État civil LA FAMILLE S'AGRANDIT

Rose, Kim, Yolande GOLOWIEZ, née le 24 novembre 2025 à Nyon (Suisse)

ILS SE SONT DIT OUI

Arman WEBBER et Charlotte SEINTURIER, le 22 novembre 2025 à Divonne-les-Bains (Ain)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Lucien TREVISIOL, le 28 juillet 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Francis, Jean, Jacques BOUELLE, le 8 novembre 2025 à Gex (Ain)

Louis, Gaston GRANGE, le 28 novembre 2025 à Gex (Ain)

Pierre, Marc, Charles FOGLI, le 7 décembre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

HOMMAGE À LOUIS GRANGE

La Ville de Divonne-les-Bains et le conseil municipal saluent la mémoire de Louis Grange, disparu le 28 novembre. Premier adjoint d'Étienne Blanc de 1991 à 2003, il a servi notre commune pendant douze années avec discrétion, conviction et un engagement sans faille. Humble et profondément attaché au service public, Louis plaçait toujours l'intérêt des autres au cœur de son action. Apprécié pour son écoute et son sens du collectif, il savait rassembler et apaiser, sans jamais rechercher la lumière. La ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le conseil municipal, entouré des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre, et des services de secours ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Suivez-nous !



L'humeur du mois



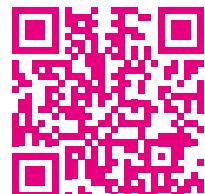
DES COINGS SOLIDAIRES POUR L'ANIMATION DE L'EHPAD

Le Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme de Divonne-les-Bains poursuit son engagement en faveur de la nature et du lien social. Cette année, l'une de ses actions originales a pris la forme... de pots de gelée de coings !

Au jardin du Pont des Îles, un cognassier planté dans les années 2010 a offert une généreuse récolte de coings. Le président du Fonds, Christian Leroux, a cueilli près de 50 kilos de fruits. Afin de soutenir les animations destinées aux résidents, il a choisi d'en faire don à l'Amicale des bénévoles de l'animation de l'Ehpad. Les bénévoles se sont alors mobilisés pour transformer ces coings en près de 40 pots de gelée, vendus lors du marché de Noël du 22 novembre. Une démarche locale et solidaire qui permet d'enrichir la vie des ainés, tout en valorisant le patrimoine végétal divonnais.

Au-delà de cette belle action, le Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme poursuit ses projets en faveur du végétal. Début 2025, près de 40 arbres auront été plantés au Jardin des Continents. Et d'ici 2026, 40 nouvelles espèces devraient encore y trouver leur place, venant enrichir la biodiversité locale. Le Fonds pour l'Arbre poursuit ses actions et recherche des dons afin de pouvoir continuer à planter et à entretenir de nouveaux arbres. Toute aide est la bienvenue pour faire grandir ce projet.

+d'infos



#DIVONNE2.0



Samedi 29 novembre, le Tennis Club de Divonne-les-Bains a réuni joueurs et bénévoles pour son tournoi caritatif « Tennis en rose et bleu », organisé au profit de l'association Ma Bulle Rose. L'après-midi a été rythmée par des doubles mixtes et de nombreuses animations et la journée s'est conclue par une soirée raclette conviviale. Bravo au club pour cette belle initiative solidaire.



Les 13 et 14 décembre, le Sou des Écoles a organisé son traditionnel spectacle de Noël au gymnase de Divonne-les-Bains. En partenariat avec les enseignants, les enfants ont présenté leurs plus belles chorégraphies devant des parents venus très nombreux pour les applaudir. Un magnifique moment de partage, d'émotion et de fierté.



Les vendredi 21 et samedi 22 novembre, le traditionnel marché de Noël de l'Ecole Saint-Joseph a une nouvelle fois enchanté petits et grands. Entre soleil, chorale, marrons chauds et stands gourmands et créatifs proposés notamment par des artisans locaux, l'événement a offert un véritable moment de convivialité. Bravo à tous pour ce beau marché.



Mercredi 3 décembre, les résidents de l'EHPAD du Crêt de la Neige ont partagé un goûter rempli de douceur et de sourires. Au menu : un délicieux muffin au chocolat, préparé et offert par l'équipe de la cuisine centrale de Divonne-les-Bains. Pour embellir ce moment, la chorale de l'Amicale des Myosotis est venue chanter et apporter une touche de convivialité.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le **conseil municipal** de la ville sur notre compte YouTube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 20 janvier à 19h.



La ville de
Divonne-les-Bains
vous souhaite
une bonne année

2026

